

93e ANNEE
JANVIER 1999
N° 1

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

Péyese

WERY Auguste / 2953
Lijsterbessenlaan, 24
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : M. A. NOOTENS
avenue Voltaire 180A, Bte 7
1030 Bruxelles.
Tél. 242.41.45

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 242.41.45 - Alex NOOTENS

COTISATION : 450 francs (300 francs jusqu'à 30 ans).
ASSURANCE FACULTATIVE : 60,- francs - pédestre
80,- francs - pédestre + cycliste

* * * *

I M P O R T A N T

	<u>Page</u>
<u>EURO</u>	9
<u>19.01</u> : Visite de la Chocolaterie Manon	10
<u>06.03</u> : Théâtre des Galeries "Vacances de rêve"	10

COTISATION

Le Trésorier se tient à votre disposition pour recevoir vos cotisations pour l'année 1999.

Membre : 450 BEF. Membre associé (ASBL) : plus 100 BEF.
Jeunes (jusqu'à 30 ans) : 300 BEF.
"Enfants" (jusqu'à 17 ans) : 50 BEF. (sans envoi de programme).

Assurance pédestre : 60 BEF.*
Assurance pédestre + RC cycliste : 80 BEF.*

* N.B. : couvrant votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre 1999.

En outre, Fédération belge du cyclotourisme : 700 BEF. comprenant l'assurance RC. Cotisation familiale : 450 BEF.
Assurance individuelle : plus 400 BEF.

Paiement à la séance ou au CCP n° 000-0147212-63 Cercle Pégase à Bruxelles.



La Présidente, les membres du Comité et les pilotes vous souhaitent une bonne et heureuse année 1999 et espèrent vous voir participer nombreux aux activités programmées.

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du lundi 11 janvier au cours de laquelle aura lieu la projection des dias de Luc VANDERMEIREN, sujet : "GR 65.3 ou le Chemin d'Arles".

10 - Du côté de chez Grétry. Inscription chez L. VANDERMEIREN à partir du 4 janvier à 9h. Tél. 215.77.70.

19 - Chocolaterie Manon. Inscription chez J. GALLET. Tél. 569.05.04.

24 - Réserves naturelles sans frontières. Inscription chez J.M. VAN HANDEHOVE. Tél. 479.72.17.

7/2 - Du côté de chez Grétry. Inscription chez L. VANDERMEIREN à partir du 11 janvier. Tél. 215.77.70.

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 11 JANVIER A 20 HEURES

Réunion dès 20 heures au "'t Kapiteintje", rue Ste-Catherine, 30 à 1000 Bruxelles. Tél. 511.71.58.

L'assemblée sera ouverte à 20h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 7 décembre ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Inscriptions aux autres activités ;
5. Perception des cotisations ;
6. Elections statutaires ;
7. Divers ;
8. Projection des dias de Luc VANDERMEIREN.
Sujet : "GR 65.3 ou le Chemin d'Arles".

Le Comité se réunira le jeudi 7 janvier à 20h30 chez L. & L. VANDERMEIREN, place Terdelt 2 à 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.

La réunion des pilotes aura lieu le 5 janvier à 14h30 chez F. LEQUEUX, square Ambiorix 32 à 1000 Bruxelles. Tél. 230.90.79.

EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS DE JANVIER

Responsable : Jos GALLET, Kalenbergstraat 29 - 1700 Dilbeek.
Tél. 569.05.04.

Sauf en cas de neige ou de verglas, tous les jeudis et dimanches d'hiver, réunion à 14h place Wiener à Boitsfort. Départ à 14h15. Promenade circulaire de 30 km environ.
Pilote : P. BROIER (660.83.37).

NOS EXCURSIONS PEDESTRES DES DIMANCHES DE JANVIER

Responsables :

Promenades et randonnées : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2
Bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70
Jean OPDEBEECK, rue L. Niemegeers, 1B
1950 Kraainem. Tél. 720.54.31

Dimanche après-midi : Lisette PORTA, rue Verte, 25
1950 Kraainem. Tél. 731.86.32.

1er - Rendez-vous à 10h15 au Rond Point de l'avenue de la Foresterie (arrêt Rembucher du bus 95). Promenade circulaire de 17 km en Forêt de Soignes et dans le Domaine Solvay avec PN à La Hulpe. Le pilote est à désigner sur place.

3 - P - Réunion gare Centrale à 9h05. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour le groupe. Départ en train à 9h26 pour Waterloo. Arrivée à 9h52. Promenade circulaire avec PN à Tourneppe (Dworp). 20 km. Pilote : Fernand LEQUEUX (230.90.79).

- R - Réunion gare Centrale à 8h10. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour le groupe. Départ en train à 8h31 pour Landen. Arrivée à 9h22. Tombe de Pépin de Landen, Racour, Pellaines, Orp-le-Grand (PN), Marilles, Le Tongerlo, Jodoigne. 23 km. Retour en bus vers Tirlemont et train pour Bruxelles. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

10 - P + R - Du côté de chez Grétry - 1ère étape. Réunion gare Centrale en face de la galerie Ravenstein à 7h45. Départ en car à 8h précises pour la gare d'Angleur. "R" Sart-Tilmant, Ferme de Nomont, La Roche aux Faucons, Ferme de Rosière, Esneux (PN), Targnon, Sart, Mont, Comblain-au-Pont. 24 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Luc VANDERMEIREN. "P" Même région, même PN mais 18 km. Pilote : Joseph SPLINGARD.
Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

17 - P - Départ à 9h15 du dépôt des bus De Lijn à Dilbeek (bus N à 8h50 rue des Halles, 8h58 gare de l'Ouest, Dilbeek dépôt à 9h10). Promenade circulaire avec PN à Schepdaal. 20 km. Pilote : Fernand LEQUEUX.

- R - Circulaire depuis Ath - Réunion gare Centrale à 8h50. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour le groupe. Départ en train à 9h17 pour Ath. Arrivée à 10h. Canal de Ath à Blaton, Pont Dohy, Hameau du Jardin, Ormei-

gnies, Pont Devylder, Chièvres (PN), Ferme de la Vieille Chasse, Arbre, chapelle à Cailloux, Ath (gare). 25 km. Pilote : Jean OPDEBEECK (720.54.31).

- Promenade circulaire du dimanche après-midi. Réunion à 14h à la station Herrmann-Debroux (métro 1 A, bus 34, 41, 42 et 96). Départ à 14h15 pour une promenade de 8 km vers le Rouge-Cloître et la Forêt de Soignes. Pilote : Lisette PORTA.

24 - P + R - Réserves naturelles sans frontières - 1ère étape. Réunion à l'Atomium à 7h20. Départ en car à 7h30 pour la gare Centrale. Réunion gare Centrale à 7h45 devant la galerie Ravenstein. Départ en car à 8h précises pour Stambrugues. "R" Mer de Sable, Bois d'Imberchies, Harchies (PN), Marais d'Harchies, Pommeroeul, Bois d'Hainin, Boussu. 25 km. Pilote : J.M. VAN HANDENHOVE. "P" Même région, même PN mais 20 km. Pilote : Jean OPDEBEECK. Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

31 - P - Départ à 10h15 du terminus du tram 44 à Tervuren (à prendre à 9h45 à Montgomery). Promenade circulaire via Duisburg et Vossem (PN au café Manneken Vis). 20 km. Pilote : Paul DE PRINCE (345.65.81).

- R - Réunion gare Centrale à 8h25. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour le groupe. Départ en train à 8h44 pour Philippeville via Charleroi. Arrivée à 10h28. Les Baraques, Hemptinne, Ferme de Froidmont, Yves-Gomezée (PN), Daussois, Walcourt. 23 km. Retour en train. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

7/2 - P + R - Du côté de chez Grétry - 2ème étape. Réunion gare Centrale en face de la galerie Ravenstein à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Comblain-au-Pont. "R" Les Stépennes, Comblain-la-Tour, Khignesse, Hamoir (PN), Sy, Logne, Juzaine. 25 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Luc VANDERMEIREN. "P" Même région, même PN mais 18 km. Pilote : Joseph SPLINGARD. Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

RANDO PLUS - MOIS DE JANVIER

Martine se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement (tél. 02/673.90.55).

Dimanche 10 - La région spadoise.

La rando de THIERRY (02/241.03.87) vous mènera de Theux à Spa. Rendez-vous gare Centrale. Départ en train (s'informer auprès du guide pour l'horaire).

Dimanche 17 - La vallée de l'Ourthe.

Durbuy sans touristes ! THOMAS (02/346.05.75) vous propose une balade hivernale (± 22 km) dans la vallée de l'Ourthe. Rendez-vous à 8h40 à la gare du Quartier Léopold. Départ en train à 8h57 pour Hamoir.

Dimanche 24 - La vallée de la Lesse.

ISABELLE (02/245.30.57) & CLAUDINE (02/672.88.70) vous attendent nombreux pour une randonnée (\pm 25 km) qui vous emmènera de Houyet à Anseremme. Rendez-vous à 8h50 gare Centrale. Départ en train à 9h10.

Week-end 31/1 - 1/2 - Week-end semi-itinérant dans la région d'Eupen.

LUC (02/332.39.80) vous propose deux magnifiques randos dans la superbe vallée de la Hôgne, la forêt de l'Hertogenwald et la région des Hautes Fagnes. Logement au gîte d'étape d'Eupen.

!! Réservez indispensablement avant le 15 janvier.

Pour plus de renseignements, s'informer auprès du pilote.

NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS DE JANVIER

Responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8,
1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.

N.B. : PRP = petite restauration possible.

Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

- 6 - Départ à 11h du château Calmeyn à Drogenbos (terminus tram 52). PN à Beersel au café "Drie Bronnen" Hoogstraat 13. PRP. Tél. 331.07.20. \pm 8 km. Pilote : J. DAVRIL.
- Départ à 11h du château Calmeyn à Drogenbos (terminus tram 52). PN à Beersel au café "Drie Bronnen" Hoogstraat 13. PRP. Tél. 331.07.20. \pm 12 km. Pilote : M. GOSUIN (672.74.67).
- Départ à 10h30 de Lennick-St-Quentin (bus LK à 9h43 place Rouppe, 9h46 gare du Midi, 9h58 à Bizet, 10h17 à Lennick-St-Quentin). PN à Schepdaal, café In den Rustberg (500 m après l'église en direction de Pède-Ste-Anne). \pm 17 km. Pilote : Jean PAULIS (466.32.31).
- Réunion gare Centrale à 8h. Départ en train à 8h11 pour Beuzet via Gembloux. Arrivée à 9h14. Château de Fèrot, château de Golzinne, château d'Hermoye, château de Spy (PN), grotte de Spy, château de Mielmont, Mazy, château de Vichonet, vallée de l'Harton, Lonzée (gare). 25 km. Retour en train via Gembloux. Pilote : Félix WALRAVENS (425.07.52).
- 13 - Départ à 11h de l'entrée du Parc Solvay à La Hulpe (bus 366 à 10h13 place Flagey, 10h18 au Bd. de la Cambre (trams 23, 90, 93, 94), 10h25 à Boitsfort-Etangs). PN à La Hulpe "Chez Diogène", chaussée de Bruxelles 19. PRP. Tél. 653.97.89. \pm 8 km. Pilote : M. GOLDFINGER
- Départ à 10h45 de Groenendaal-Laiterie (Groenendaal-gare pour les automobilistes) (bus 366 à 10h13 place Flagey, 10h18 au Bd. de la Cambre (trams 23, 90, 93, 94), 10h25 à Boitsfort-Etangs). PN à La Hulpe "Chez Diogène", chaussée de Bruxelles 19. PRP. Tél. 653.97.89. \pm 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h20 de la Grande Espinette (bus W à 9h35 place Rouppe, 9h40 Porte de Hal, 9h51 Bascule, arrivée officielle à 10h10 à la Grande Espinette). PN à Hoeilaart, café 't Lindeke, Koldamstraat 8. ± 17 km. Pilote : Paul DE PRINCE (345.65.81).
- Réunion gare Centrale à 9h30. Départ en train à 9h42 pour Ruisbroek. Arrivée à 9h57. Hal (PN), Lembeek, Tubize. 25 km. Pilote : Camille DE BILDE (356.64.87). Le pilote se joindra au groupe à la descente du train à Ruisbroek.
- 20 - Départ à 11h du cimetière d'Anderlecht, Av. du Soldat Britannique (tram 56). PN à Vlezenbeek au Café "Merselborre" Schaliestraat 2. PRP. Tél. 569.69.82. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ à 10h35 du château de Leefdaal (tram 44 à 9h43 à Montgomery, 10h05 au terminus à Tervuren, correspondance avec le bus 107 à 10h17 pour l'arrêt Leefdaal-Kasteel où arrivée à 10h25 ; ensuite 8 minutes à pied). PN aux Eaux Douces, café In de Welkom, Noëstraat 7. ± 17 km. Pilote : Joseph SPLINGARD (428.44.25).
- Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 7h58 pour Eupen. Arrivée à 9h55. D'Eupen à Verviers. 25 km. Pilote : Charles FENEZ (426.26.12).
- 27 - Départ à 11h du cimetière de Jette (bus 53, trams 18, 19, 81, 94). PN à Wemmel au café "Sporthal", Dijk 34. PRP. Tél. 460.08.45. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ à 10h30 de Lennick-St-Quentin (bus LK à 9h43 place Rouppe, 9h46 gare du Midi, 9h58 à Bizet, 10h17 à Lennick-St-Quentin). PN à Gook, café In den Haas, Wijngaardbosstraat 6. ± 17 km. Pilote : Luc VANDERMEIREN.
- Réunion gare Centrale à 7h40. Départ en train à 7h58 pour Visé via Liège Guillemins. Arrivée à 9h36. Croix du Renard, Dalhem, Vallée de la Berwinne, La Heusièrre, Asse, Abbaye de Val-Dieu, St-Jean-Sart, Graat, chapelle Ste Anne, Aubel. 25 km. Retour en bus vers Verviers et train vers Bruxelles. Pilote : Alex NOOTENS (242.41.45).

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS DE JANVIER

Responsable : R. GROLLET, avenue I. Geyskens 108,
1160 Bruxelles. Tél. 672.37.14.

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30.
Promenades circulaires d'environ 10 km.

2 - Réunion aux Quatre-Bras (tram 44). Pilote : R. GROLLET.

9 - Réunion à Groenendaal-gare (train gare du Midi à 13h49,
Centrale à 13h53, Nord à 13h58, Schuman à 14h06, Q.L. à

14h09, arrivée à 14h21 ou bus TEC 366 place Flagey à 14h, Boitsfort-Etangs à 14h11, arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14h17). Pilote : A. WERY.

- 16 - Réunion à Auderghem, Trois Couleurs (avenue Isidore Gérard, tram 44). Pilote : A. ART.
- 23 - Réunion place Wiener à Boitsfort (terminus tram 94, bus 41, 42 et 95). Pilote : M. AERTSENS.
- 30 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44).
Pilote : R. CLARK.
Proclamation du palmarès "In den Engel" vers 17h.

POLYRANDO

La section accueille les membres de 18 à 45 ans. YVES (673.90.99) et BERNARD (784.28.33) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements.

La section se met au goût du jour et vous informe que son programme peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante : [http://ww.ping.be/oboigelot \(/polyrando\)](http://ww.ping.be/oboigelot (/polyrando)).

E C H O S

CARNET ROSE

Monique et André PAUWELS sont ravis de nous annoncer la naissance de deux petits-enfants, Laurence et Olivier, pour lesquels nous formons les meilleurs voeux. Toutes nos félicitations aux parents et aux grands-parents.

CARNET NOIR

- C'est avec regret que nous avons appris le décès prématuré de notre membre Guy DUMONT. Nous présentons à ses enfants et à sa famille nos très sincères condoléances.
- Raymond VAN DEN AVOND, fidèle participant des balades du mercredi, vient de nous quitter. A sa fille, à Hélène et à sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances et les assurons de toute notre sympathie.
- Nous venons d'apprendre le décès de Denise HUPIN, participante assidue à nos activités depuis plus de 30 ans. Nous présentons à sa famille nos très vives condoléances.

REMERCIEMENTS

- Mariette DRYBOOMS, très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son époux, remercie tous ses amis de Pégase qui lui ont apporté soutien et réconfort.

- Très touchés par les marques de sympathie qui nous ont été témoignées à l'occasion de notre mise à la retraite comme pilote, nous adressons Monique et moi-même, nos vifs remerciements à tous les amis qui nous accompagnent chaque mois lors de nos randonnées. Ils démontrent une fois de plus que le Cercle Pégase est une grande famille que nous ne pourrions oublier.

Jean-Marie COLLARD.

Le GR 65.3 ou le Chemin d'Arles

Ce GR s'efforce de nous faire suivre la route qui, au Moyen-Age, conduisait Italiens et Provençaux, Allemands du Sud et autres habitants de l'Europe centrale vers St Jacques de Compostelle. Mais, à l'époque, le phénomène inverse existait aussi puisque nombre d'Ibériques se rendaient à Rome en empruntant également ce chemin qui, pour une partie, correspondait à la voie domitienne, d'où le nom de "romieux" donné aux pèlerins circulant dans le Midi, dans ces espaces parmi les plus anciennement civilisés d'Europe.

L'itinéraire proposé au cours de la projection du 11 janvier vous fera visiter après Arles, St-Gilles-du-Gard, St-Guilhem-le-Désert, Montpellier et Castres.

RETROSPECTIVE PHOTOGRAPHIQUE

Comme chaque année, nous présenterons à la séance du lundi 1er février, une rétrospective photographique de nos activités de 1998. Si vous voulez y participer, vous voudrez bien remettre vos diapos à la séance de janvier à Lucette VANDERMEIREN, qui en prendra le plus grand soin. D'avance merci.

1er janvier 1999 : voilà l'Euro

Dès le 1er janvier, le cours officiel de l'Euro sera connu. Pour la Belgique, il sera représenté par 2 chiffres avant la virgule et 4 après la virgule. En Allemagne, en France et aux Pays-Bas, l'Euro aura 1 chiffre avant la virgule et 5 décimales. Donc à travers tous les pays membres, le cours de l'Euro sera toujours composé de 6 chiffres au total.

Il s'ensuit que vos versements habituels (cotisations, assurances, A.S.B.L.) seront susceptibles d'être payés par virements libellés en Euro et cela dès le 1er janvier prochain.

Les montants en BEF seront divisés par le cours officiel (xx,xxxx). Si la troisième décimale du résultat est égale ou supérieure à 5, vous arrondirez au "cent" supérieur. Si elle est égale ou inférieure à 4, vous arrondirez vers le bas. Tous les montants en Euro auront donc 2 décimales.

En cas de doute, attendez calmement le bulletin de février 1999 où vous trouverez les montants exacts en Euro des cotisations et autres. Bien sûr, vous pouvez évidemment toujours verser en BEF.

Le trésorier.

RANDONNEE PEDESTRE EN CORSE

Mme Adrienne LEBRUN nous communique qu'elle organise une randonnée pédestre en Corse sur le sentier "Mer et Montagne" du 19 mai au 6 juin.

Renseignements à partir de janvier : A. LEBRUN. Tél. 410.01.67.

VISITES

Visite gourmande

A la demande de plusieurs membres, nous rééditons la visite guidée de la Chocolaterie "MANON" le mardi 19 janvier à 14h. Venez déguster les excellents chocolats et pralines de fabrication artisanale.

Quand : mardi 19 janvier à 14h.

Où : rue Tilmont 64 à 1090 Bruxelles.

RV : à 13h45 devant l'entrée.

Prix : 300 BEF donnant droit à 250 gr. de pralines.

Durée : ± 2 heures.

Inscriptions dès la parution du bulletin au 569.05.04 de J. GALLET jusqu'à concurrence de 30 participants.

Paiement de 300 BEF sur place, avant la visite.

Théâtre

"Vacances de Rêve" de Francis Joffo, voilà ce que vous pourrez voir le samedi 6 mars à 15h au Théâtre des Galeries à Bruxelles.

Cette pièce drôle vous fera rire aux éclats grâce à la participation de Françoise Oriane, Jean Hayet, Louise Rocco et bien d'autres.

Comme pour les pièces précédentes, nous bénéficierons du prix groupe soit 500 BEF pour de très bonnes places.

Inscriptions chez J. GALLET au 569.05.04 et paiement **AVANT** le 1er février au compte n° 140-0809460-62 de Jeannine GALLET à Dilbeek, la direction du théâtre m'ayant demandé de verser le montant total au plus tard le 6 février.

Venez et amenez vos amis.

- o - o -

En guise d'introduction à la série "Du côté de chez Grétry" voici ce que Guy LEMAIRE raconte dans "les Gens de chez nous" (Editions Labor) à propos de ce musicien.

C'est rue des Récollets à Liège dans le Quartier d'Outremeuse que naît, en février 1741, le futur compositeur André-Ernest-Modeste Grétry.

Chez les Grétry, on est musicien de père en fils. Le grand-père jouait du violon pour faire danser les paysans qui venaient boire la bière et l'eau-de-vie qu'il vendait, et son fils, Fran-

gois, "raclait" déjà à ses côtés, dès l'âge de 7 ans. Mais il comprend vite, lui, que dans le petit hameau près de Herve où il vit, il risque fort de végéter. Il s'établit donc à Liège, y donne des leçons de musique et est bientôt premier violon à la Collégiale Saint-Denis, puis à l'Eglise Saint-Martin. Comme tous les pères, François Grétry observe ses enfants et constate ainsi que son second fils, André-Ernest-Modeste, un petit bonhomme d'à peine 4 ans, est particulièrement sensible aux sonorités et notamment au chant rythmé que scande le bouillonnement de l'eau dans un pot de fer. Il trouve aussi que le petit a une belle voix et quand l'enfant a 6 ans, il le conduit à la chapelle de la Collégiale de Saint-Denis. André y apprend ses premières notes et passe 4 ou 5 ans, dans ce qu'il appellera plus tard "cette horrible inquisition". Pourtant, il persévère, peut-être à cause de l'événement qui a marqué le jour de sa première communion. Ce jour-là, dit-on dans le pays, Dieu accorde toujours ce que les communicants demandent, et le petit Grétry s'est empressé de s'exécuter : il a demandé de mourir le jour même de cette cérémonie, à moins qu'il ne soit destiné à devenir un musicien distingué ! Or, après-dîner, le communicant est monté aux tours de l'église pour voir frapper les cloches et une solive de 400 livres lui est tombée sur la tête et l'a assommé. Le marguillier a couru chercher l'extrême-onction. L'enfant est revenu à lui, mais quand il a vu la solive du drame, il s'est dit, en se frottant le crâne, "puisque je ne suis pas mort, je serai donc un honnête homme et un bon musicien". Son père le confie à un autre maître de musique auprès duquel l'enfant s'épanouit. De plus, Liège est alors un important centre artistique. On y exécute des oeuvres allemandes, italiennes, françaises et, à côté de cette grande musique, les chants populaires, les cramignons traditionnels sont très vivants. Grétry s'imprègne de tout cela. Mais quand en 1753 - il n'a que 12 ans - il entend une troupe de chanteurs italiens, quand il découvre leur verve, leur langue sonore et très musicale, les opéras de Pergolèse, il sait que c'est cette musique-là qui correspond le mieux à son tempérament. Il les imite et se produit dans la collégiale Saint-Denis, et dans toute la ville on ne parle que du jeune chanteur et de ses dons, de son avenir plus que prometteur. Mais l'enfant devient un homme, sa voix mue, on lui recommande de la ménager. Il n'en fait rien et un jour à la sortie d'un concert où il a chanté fort haut il vomit du sang en traversant le pont des Arches. Comme cela se manifeste chaque fois qu'il est fatigué, il renonce au chant et se lance dans la composition. "J'avais mille idées dans la tête, racontera-t-il un jour, et le besoin d'en faire usage était trop vif pour que je pusse y résister". Les études sont donc un peu négligées au profit de l'écriture. Cela donne des symphonies qu'il fait entendre dans les salons et finalement une messe qui lui vaut un subside pour se rendre à Rome, au collège Darchis qui accueille les jeunes artistes liégeois.

A 18 ans, Grétry se joint à un groupe conduit par un contrebandier trafiquant en dentelles de Flandre et part, à pied, pour l'Italie. A Rome son nouveau maître de musique, Casali, juge ses études totalement insuffisantes et les lui fait recommencer. L'élève se plie mal à la discipline du contrepoint, et, après 2 ans, le maître lui conseille de travailler seul, tout en admettant que le jeune homme déborde d'imagination. Grétry se lance

alors dans la déclamation lyrique. Il travaille avec obstination, trop, et, comme toujours il se fatigue, il se remet à cracher du sang. Il doit s'aliter six mois, puis il reprend le travail, et compose sur des paroles de Métastase. C'est lui qu'on choisit à l'occasion du carnaval pour mettre en musique deux intermèdes. Un air est bissé et Piccini, le célèbre auteur de "La Buona Figliuola" dit haut et fort qu'il est heureux qu'enfin un compositeur sorte des sentiers battus. Un attaché de l'Ambassade de France lui prête la partition de "Rose et Colas" que Monsigny vient de donner à Paris et pour Grétry, c'est la révélation : la langue française peut donc, elle aussi, inspirer des mélodies touchantes ? Il décide de rejoindre la capitale française. Mais arrivé en Suisse, sa bourse est plate. Il décide de s'arrêter à Genève pour se remplumer en se faisant le maître à chanter des demoiselles de la bonne société. Près de Genève, à Ferney, vit alors l'écrivain français le plus influent de l'époque, Voltaire. Grétry ose y aller. L'accueil est sympathique. Le Liégeois aimerait que Voltaire lui écrive un livret. Mais l'illustre vieillard se dérobe poliment : "Je ne connais rien à l'Opéra Comique qui est aujourd'hui à la mode" dit-il, mais il conseille à Grétry de ne plus tarder à rejoindre Paris.

Grétry y mange de la vache enragée, sans appui, ni relations. Un inconnu lui écrit "les Mariages Samnites". La partition terminée, l'audition est donnée chez le Prince de Conti. L'interprétation est déplorable. C'est un four complet et tout le gratin parisien clame que Grétry n'est vraiment pas doué. Mais l'ambassadeur de Suède n'est pas de cet avis. Il prend le Liégeois sous sa protection, il lui fait rencontrer Marmontel qui lui confie un livret. Six semaines plus tard, "Le Huron" est représenté au Théâtre-Italien et c'est l'incroyable succès. Les critiques les plus écoutés ne tarissent pas d'éloges et d'emblée, Grétry est placé au niveau des grands maîtres du genre. Moins de six mois plus tard, il compose "Lucile" et Paris verse bien des larmes, tout en fredonnant le célèbre quatuor : "Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille" et aussi le pathétique monologue : "Ah ! ma femme qu'avez-vous fait !"

Devenu le musicien à la mode, Grétry n'arrête plus de composer. Même Marie-Antoinette l'applaudit sans réserve : "Monsieur Grétry, lui dit-elle à l'issue d'une représentation, je chantais vos airs à Vienne, et je les trouvais pleins d'agrèments ; ce que vous venez de me faire entendre ajoute à mon estime pour vos talents". En 1782, le Roi accorde à Grétry une pension qui de 1.000 F s'élève très vite à 3.000 F et lui permet de vivre dans l'aisance. Estimé par la noblesse et les encyclopédistes, chanté aussi bien sur le Pont-Neuf qu'au Trianon, Grétry est un homme aimable, prudent, et opportuniste. Sous la Révolution, il compose un "Joseph Bara" et "L'Hymne pour la plantation de l'Arbre de la Liberté", ce qui lui vaut de passer à travers la tourmente. Le succès décroît pourtant, car avec la Révolution féconde en événements tragiques, on aime la musique violente et énergique, et on oublie Grétry. Pour le redécouvrir sous le Consulat, lorsqu'on recherche des accents moins véhéments, des émotions plus douces. Et les opéras de Grétry commencent une nouvelle carrière. Mais le compositeur a vieilli. Il est fatigué, triste car ses trois filles sont mortes en pleine jeunesse,

emportées par la tuberculose. A 60 ans, il arrête de composer, écrit ses "Mémoires ou Essais sur la Musique" où, il parle évidemment de sa vie, mais traite aussi, avec clarté et finesse, de toutes les questions musicales. Ses dernières années, il les passe à l'Ermitage de Montmorency où avait vécu Jean-Jacques Rousseau. Toujours aimable, il y accueille les jeunes compositeurs et les aide de ses conseils.

En septembre 1813, il s'éteint, à 72 ans. A Paris, le convoi funèbre de plus de 30.000 personnes s'arrête devant l'Opéra, puis l'Opéra-Comique et on y chante le trio de "Zémire et Azor" : "Ah ! Laissez-moi la pleurer". Les membres de l'Institut, les acteurs de Paris, les poètes, les compositeurs, tous sont là pour rendre ce dernier hommage français au compositeur venu de Liège tandis qu'une marche est exécutée, une marche de Gossec, l'autre musicien belge de Paris. Paris où le corps de Grétry repose, au Père-Lachaise. Paris qui l'a aimé et glorifié de son vivant. Mais Grétry était resté attaché à sa ville natale. Il avait demandé que son cœur y soit transféré. Ce qui sera fait en 1928, après un interminable procès. Depuis, dans une urne scellée dans un monument au centre de la place du Théâtre Royal, le cœur de Grétry repose au cœur de Liège. "Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?"

Réserves naturelles sans frontières

Stambruges, ou Estambruges, porte bien son nom (étang de bruyères). Il fut construit sur une vaste lande sableuse, argileuse ou rocailleuse et couverte de bruyères. Plusieurs édifices intéressants sont à découvrir. Rue Albert ler, la maison Colmant est le corps de logis d'une ferme du XVIIIe siècle en grès de Grandglise, pierre calcaire et brique ; le moulin Colmant est un témoin des nombreux moulins à vent qui s'élevaient dans la région. Cette construction en ruine, bien que classée, fut élevée sur une butte en 1834. Rue du Rieu Bouillant, le moulin à eau du Rié (XVIIIe siècle) remplaça un ancien moulin banal qui existait déjà au XVe siècle. C'est un très bel ensemble en U composé du moulin, du corps de logis et de bâtiments agricoles. Sa machinerie est en parfait état de marche. Derrière l'habitation, l'agréable jardin est entouré des douves de l'ancien château détruit en 1478.

L'église Saint-Servais fut construite en grès de Grandglise (1831). Le clocher bulbeux est surmonté d'un clocheton coiffé d'une flèche pyramidale. La cuve des fonts baptismaux gothiques date du 16e siècle ; le saint dédicataire est représenté par une statue du XVIIe siècle en chêne polychrome.

La mer de Stambruges

La mer de sable, entourée de pins, de bouleaux et d'anciennes carrières de grès, couvre une superficie de 40 ha environ. C'est l'un des derniers vestiges des landes à bruyères de la vallée de la Haine. Il renferme une grande variété d'espèces végétales. Ces milieux furent engendrés par d'anciennes pratiques agro-pastorales. C'était autrefois un vaste étang de forme ovale, appelé mer d'Estambruges au XVIe siècle et alimenté par les eaux de pluie.

On y pratiqua la pêche jusqu'au milieu du XIXe siècle. Des dépôts sableux comblèrent progressivement l'étang et une lande tourbeuse s'y installa. Des fossés furent creusés afin de pratiquer un drainage propice au développement de la végétation.

L'intérêt biologique du site réside dans la présence de différents biotopes : étendues sablonneuses humides et dénudées, landes humides couvertes de bruyères et de linaigrettes, sables secs, sables frais et landes sèches, des sphaignes ont colonisé les fossés humides. Une mosaïque de groupements herbeux se développa en fonction des micro-reliefs et de l'action de l'homme (piétinement). Une partie du site est en voie de recolonisation par des ligneux.

Les marais d'Harchies

L'un après l'autre les charbonnages du Pays Noir ont fermé leurs portes. D'étranges structures d'acier, quelques bâtiments menaçant ruine et les terrils qui commencent à verdier pourraient être les seuls vestiges apparents d'une époque révolue.

Mais ce pays reste marqué par un autre phénomène, plus discret, moins connu : les affaissements miniers. Ils sont dus aux éboulements dans les galeries souterraines et au tassement du sous-sol, lent et progressif, particulièrement dans la vallée de la Haine. Un certain nombre de dépressions se sont formées à la longue, elles ont été inexorablement envahies par les eaux ; cultures et pâturages d'antan ont été remplacés par les roseaux et les aulnes.

Ainsi sont nés les marais de Baudour, d'Hautrage, de Pomeroeul, d'Hensies, d'Harchies-Bernissart et au-delà de la frontière, en France, ceux de Condé, Saint-Amand-les-Eaux et la mare à Gauriaux. Là où la charrue traçait son sillon, maintenant les canards nagent. L'origine de ces plans d'eau est donc artificielle et due à l'action de l'homme, comme c'est le cas pratiquement pour tous les étangs de notre pays.

L'histoire des marais d'Harchies, actuellement sur le territoire de Bernissart, est particulièrement mouvementée. Vu leur importance ornithologique, les marais avaient acquis une grande renommée. L'association des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique y avait déjà en 1956 établi une réserve naturelle. Mais une machination immobilière avait déjà prévu un autre destin.

En 1967 débutent les travaux d'assèchement des marais d'Harchies, soulevant dans les milieux scientifiques nationaux un véritable tollé.

Depuis 1969, les marais d'Harchies ont été acquis par l'Etat et leur gestion confiée à l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique afin d'y créer un centre de recherches biologiques.

Entre-temps, les marais ont à nouveau été mis sous eau, et retrouvent leur richesse ornithologique d'antan. Des centaines d'anatidés et d'autres oiseaux d'eau résident sur les deux étangs et la digue qui les sépare offre un excellent poste d'observation.

Le site, un des plus vastes de Wallonie, occupe l'extrémité ouest de la plaine alluviale de la Haine (11.500 ha).

Cette zone, véritable enchantement pour le promeneur, vise à protéger les éléments naturels nécessaires à la reproduction d'espèces d'oiseaux menacées ; les immenses plans d'eau grouillant de vie, les forêts marécageuses impénétrables, les vastes roselières, les terrils aplatis... représentent environ 500 ha reconnus comme zone d'importance biologique mondiale.

Boussu

L'église Saint-Géry (15e et 16e siècles) représente une conception architecturale originale. La petite chapelle qui la jouxte abrite les mausolées des seigneurs de Boussu ainsi qu'une galerie d'art religieux (15e-19e s.).

